Rhône-Alpes, Rhône
Lyon 2e
Confluent
Prison Saint-Joseph, 12 quai Perrache
Prison de Perrache, puis prison Saint-Joseph

Ensemble de cinq bas-reliefs : Laissez faire, Rêve de détenu, Qui crois-tu être, Homme labyrinthe, Egal. Frater. ou Le juge

Références du dossier

Numéro de dossier : IM69000654
Date de l'enquête initiale : 2001
Date(s) de rédaction : 2001
Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire de la Ville de Lyon
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : bas-relief
Précision sur la dénomination : décor d'élévation extérieure
Titres : Laissez faire , Rêve de détenu , Qui crois-tu être (?), Homme labyrinthe , Egal. Frater. ou Le Juge

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Historique

Ensemble de cinq bas-reliefs réalisés par les détenus en 1985 sous la conduite du maître céramiste, peintre et sculpteur Winfried Veit. L'homme labyrinthe est l'œuvre d'un seul détenu, Pascal V. A l'occasion d'un nouveau projet que W. Veit met en place, l'artiste décrit ainsi la genèse de l'opération : "L'idée du bas-relief sur le mur à l'extérieur de la prison m'est venue en 1980 lorsque j'ai appris que le bâtiment que je contournais pour me rendre à la gare de Perrache était une prison. Ce grand mur opaque au milieu de la ville derrière lequel sont contenues des centaines de vies humaines sans parole m'avait ému. C'est seulement en 1984, après une année de travail aux États-Unis où j'ai entendu parler des murs peints à l'intérieur de la prison par les détenus que j'ai tenté de concrétiser ce projet. Avec l'aide du conseiller à l'Action culturelle de la Direction régionale des Affaires culturelles de la région Rhône-Alpes, j'ai contacté le directeur des prisons de Lyon. Cette concertation a donné lieu à la réalisation des premiers bas-reliefs en céramique par un groupe de quinze détenus de la maison d'arrêt Saint-Joseph à Lyon, en 1985. Cette possibilité a été accordée à titre d'essai avant la mise en oeuvre d'un travail de plus grande envergure qui devait trouver place sur le mur d'enceinte extérieur (côté quai Perrache et autoroute). Cette première expérience m'a profondément marqué et m'a conforté dans l'idée de rendre les murs transparents, de créer une communication entre deux mondes hermétiques l'un à l'autre." L'artiste justifie ainsi le choix du matériau puis explicite sa méthode de travail : "La terre est un excellent moyen d'expression car elle ne nécessite aucune connaissance technique préalable et peut traduire immédiatement des gestes, des impressions, des émotions. Transformée par le feu en céramique, elle est capable de survivre comme la pierre et de transmettre le témoignage, les traces, à travers les générations, des pensées, des sentiments et des rêves de ceux qui l'ont travaillée. (...) Mes différentes expériences avec des groupes de personnes vivant dans des univers confinés tels que prisonniers, aveugles, personnes au sein d'ATD Quart-Monde, malades mentaux ... ont fait naître en moi le sentiment que l'urgence créatrice est d'autant plus puissante que l'univers vital et son expression sont limités. Ma méthode de travail consiste à favoriser la création d'œuvres d'art collectives dans lesquelles chacun exprime sa sensibilité. Ces œuvres d'une simplicité apparente sont souvent chargées d'un sens profond. Elles peuvent être appelées art brut." L'artiste considère cette "fresque céramique" comme un essai avant le projet des 10 reliefs sur le mur extérieur de la prison, projet finalement non réalisé.

En 2015, ces bas-reliefs sont réinstallés dans le corps de bâtiment central adressé 17 rue Delandine, *Laissez faire* et *Rêve de détenu* dans le porche nord, *Qui crois-tu être*, *Homme labyrinthe* et *Le Juge* dans le porche sud.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle
Dates : 1985
Auteur(s) de l'oeuvre : Winfried Veit (céramiste)
Lieu d'exécution : Rhône-Alpes, 69, Lyon

Description

L'ensemble est constitué de cinq panneaux formés de carreaux de terre cuite. L'argile a été fabriquée par l'entreprise Prony, tuilerie de Oingt (Rhône). Certaines parties du modelage ont été colorées à l'aide d'oxydes métalliques et d'engobes (mélanges de terre et de colorants).

Eléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : céramique, sculpture

Matériaux : terre cuite polychrome

Mesures :

Dimensions des panneaux ornant l'élévation ouest de la cour d'honneur : h = 170 ; la = 200. Hauteur et largeur des panneaux ornant l'élévation nord : 275 x 205

Représentations :
mer, effet de mouvement, grille: main, préhension, noyade, pied, horloge: effet de forme
homme
tête
grille: emprisonnement
évasion
corps: accumulation
poignard
chaîne
ancre
coeur: briser
corps: labyrinthe, oeil
juge, hache

Le juge tient dans ses mains une hache et une rose entrelacées.

Inscriptions & marques : inscription, date, signature (sur l'oeuvre, gravé)

Précisions et transcriptions :

signature : PASCAL V., R. KARIM, GILLES, L. ALI, JACKY, JOEL, H. MARCEL, PASCAL VONT PINTO : L, NABIL, H M ; date : 85, 1.7.1985, 30.7.1985, 1.08.85 ; inscription : Laissez faire (panneau 1), Pourquoi, pour qui, refus de vivre, ignorants venez tous ensemble voir ce qui est parce que la vie est con et croire que c'est possible (panneau 3), EGAL FRATER, Marc 18 ans, Paul suicidé, Albert 1050 ans, Bibi condamné 10 ans, Momo 5 piges, Fanfan perpet (panneau 5).

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Documents d'archive

- **VEIT, Winfried. Projet "Parole-Mur" Bas-relief en céramique sur le mur d'enceinte de la prison Saint-Joseph à Lyon réalisé par les détenus de l'établissement pénitentiaire. [1991]**

A. DRAC Rhône-Alpes, service de l'Action culturelle. VEIT, Winfried. **Projet "Parole-Mur" Bas-relief en céramique sur le mur d'enceinte de la prison Saint-Joseph à Lyon réalisé par les détenus de l'établissement pénitentiaire**. [1991]
p. 15, 16, 23
DRAC Rhône-Alpes

- **Entretien téléphonique avec Winfried VEIT. 3 décembre 2002. Rencontre avec l'artiste. 7 mars 2003.**
  Entretien téléphonique avec Winfried VEIT. 3 décembre 2002. Rencontre avec l'artiste. 7 mars 2003.

Bibliographie

- **BELLE, V. "Monumentales, mobiles, fragiles, inventaire et itinéraires de sculptures du XXe siècle". 2007**
  BELLE, Véronique. "Monumentales, mobiles, fragiles, inventaire et itinéraires de sculptures du XXe siècle" in Actes des journées d'étude des Conservateurs des Antiquités et Objets d'Art (ACAOAF). *L'objet du XXe siècle : la fragilité d'un patrimoine au présent*. 5-7 octobre 2006. Actes Sud. 2007, p. 90-97
  p. 95

- **BOLZE, B. (dir). Prisons de Lyon : une histoire manifeste. Lyon. 2013**
  BOLZE, Bernard (dir). *Prisons de Lyon : une histoire manifeste*. Lyon : Editions Lieux Dits. 2013. 224 p.

- **CHALABI, M. BELLE, V. HALITIM-DUBOIS, N. Lyon le Confluent "Derrière les voûtes". Lyon. 2005**
  CHALABI, Maryannick, BELLE, Véronique, HALITIM-DUBOIS, Nadine. Service régional de l'Inventaire Rhône-Alpes. *Lyon le Confluent "Derrière les voûtes"*, Cahiers du Patrimoine n° 80, Ed. Lieux Dits, 2005
  p. 108-109

Annexe 1

Pugilat, l'Homme labyrinthe, le Juge par Annick Drevet-Tvermoes, professeur de psychologie, Université Lumière-Lyon 2

Pugilat, l'Homme labyrinthe, le Juge par Annick Drevet-Tvermoes, professeur de psychologie, Université Lumière-Lyon 2
Pugilat (panneau n°3) :
Un homme couché, le coeur saignant, visage d'Inca ou de Gitan, on ne sait pas bien, a les pieds entravés par la corde que retient l'oiseau-ancre d'un corps barque, baraqué, mal embarqué.
L'homme debout, aux bras de pierre, l'a touché au genou d'un coup acéré, qui frappe en plein coeur la silhouette en travers. De l'autre main il tient un pistolet, sorte de gros stylo ou stylet, qui a inscrit l'histoire passée de celui qui est resté sur les carreaux. L'ombre simiesque qui se détache en haut est-elle celle de l'homme aux couteaux, du tueur, du tué, de celui qui est mort trop tôt ? Ou encore d'un complice qui s'est esquivé avant d'être arrêté ?
Etrange quatuor de frères ennemis : pourquoi sont-ils à couteaux tirés ? Celui qui a été assassiné ne va-t'il pas se venger ? Déjà il a saisi le coutelas du meurtrier. Assassinat ou sacrifice de celui dont on prendra le coeur, comme dans certains rites d'autrefois ? N'est-ce pas lui dont l'esprit blanc et noir s'est dédoublé ? Ou bien est-il sorti de son corps, à cause de la peur, à cause de l'horreur de la mort, de la torpeur de la prison ?
Qu'est-ce qui est écrit, qu'est-ce qu'il crie ? Faut-il le déchiffrer, le décrypter, ou ne considérer que les lignes ondulantes, vibrantes, là pour évoquer peut-être le son qui manque à l'image, les marques du passé imprimées dans son âme et qui ont provoqué le drame ?
L'Homme labyrinthe (panneau n°4) :
Homme devenu cet univers cloisonné, où il évolue sans repères, où il se perd.
Espace clôturé, où il n'y a pas de porte, pas d'entrée. Identification entre bras et jambes et les couloirs de la prison qu'il a mesurés, arpentés, de nombreuses journées.
Tout est parcellisé : l'on ne peut se rencontrer, l'on ne peut communiquer. On se heurte sans cesse à des barrières qui empêchent d'avancer, à des grilles de fer sur lesquelles le regard vient buter.
Il a une drôle d'allure, il a l'air de vouloir passer à travers les murs, cet homme masqué, cet homme casqué. Ne s'escrime-t'il pas inutilement ? Il brandit la dague de naguère, devenue imaginaire, en un duel qui n'en finit pas entre l'autre et soi. Il avance et recule en même temps, méfiant, figé dans une attitude d'attaque-défense, en un geste à la fois arrêté et allant vers les autres et l'univers.

Mouvement bloqué dans son élan par cet espace carcéral trop étriqué. Corps entouré de murs ou enterré vivant ?
Devenu tout entier les échelles dont il a rêvé pour s'échapper.
Il se bat depuis longtemps, vainement, contre l'enfermement. Il en a assez, il va exploser. Quelque chose a déjà éclaté en ces lignes et traits brisés, qui viennent morceler l'espace corporalisé, en ces projections de terre craquelée, en ces yeux ex-orbités.
Le prisonnier et son milieu environnant sont devenus d'un seul tenant : dialectique entre le dehors et le dedans, le fixe et le mouvant, entre des (ré)pressions extérieures et les tensions intérieures, qui se vit encore autrement : les déplacements et mouvements des yeux ne deviennent-ils pas plus conscients, quand on n'a rien à faire de ses mains, de ses pieds, toute la journée ?
Regard qui va s'extérioriser, se coller aux murs de la cellule. Elle va le renvoyer en yeux démultipliés, dont on a entouré l'homme labyrinthe, en mille yeux qui vont contempler ce que le temps a laissé.
Voyeur, voyant, plumes de paon, effets de texture et de sables mouvants. Le soleil accentue le vert de tous ces yeux sortis de terre ou tombés des cieux.
Le Juge (panneau n°5) :
Juge qui représente tous les juges qui ont signé, qui ont désigné la culpabilité de ceux dont la tête est tombée.
Têtes rouges, têtes noires, masques mornes et blancs de la mort, têtes ébouriffées, yeux bridés, toutes les races sont représentées.
Personnages en train de se regarder, de se côtoyer.
Ton goguenard ou indifférent, têtes penchées ricanant, nobles ou vieux paysans qui regardent les autres être jugés, badauds et gens qui s'interrogent :
Le juge est-il en face ou en soi ? N'est-il pas aussi la projection sur l'extérieur d'une instance de jugement qui répond à un immense sentiment de culpabilité, qu'on ne veut pas s'avouer, trop écrasant pour être assumé, ou trop inconscient ?
Juge ou avocat muni de ses papiers pour faire son plaidoyer. Lui seul a encore la tête sur les épaules, un corps très grand, dont la masse imposante domine ces têtes regroupées autour de lui.
De quel corps s'agit-il ? De celui de la société qui vous a rejeté ? De celui du lieu où l'on a été incarcéré ? De celui de la répression qui induit coupure et séparation entre la tête et le corps, ou le coeur, entre les pensées et l'affectivité, ou des pulsions dont on n'ose pas parler ?
Le juge regarde droit devant lui, mais ne voit pas ce qui est écrit, ces phrases, ces mots tombés à côté de l'oubli, à côté de ces têtes coupées :
Bibi, condamné, dix ans
Fanfan, perpet
D, 28 ans, 12 piges
Des noms qui s'égrennent, des noms qui disent des peines, qui font peine, qu'on a de la peine à lire. Faut-il en rire ou en pleurer ?
Luigi, 20 ans
Paul, suicide
Marc 1800
H.M. 1985
Albert 1050 ans
Les noms, les âges, les dates, les années condamnées s'étirent en un temps indéterminé.

Annexe 2

Jeudi 31 juillet par Pascal V., détenu ayant participé à la réalisation des bas-reliefs, notes prises le 1er août 1985

Jeudi 31 juillet
par Pascal V., détenu ayant participé à la réalisation des bas-reliefs,
notes prises le 1er août 1985
(document conservé par Winfried Veit)
"Sur la surface vierge un corps se projette entre un homme armé et l'autre déjà le coeur ouvert, la fracture signe son non-retour. L'empreinte du corps jeté et ses mots sont retenus par le dessin d'un constat de police".
La spontanéité avec laquelle cette image s'est formée nous bouleverse ...
"De l'autre côté, sans se douter du drame qui vient de se jouer ...
Un juge prend sa place sous des visages qui avant de connaître jugent ..."
"Un croquis prend sa place, et l'homme à angle vif s'étale. En son corps se déroule le labyrinthe, de larges ouvertures appellent des yeux qui papillonnent de vie".
"Laissez les portes ouvertes aux possibles".

Ces marques sont les preuves de notre potentiel que je veux inaltérable, et compris par tous ceux d'ici ; et aussi par ceux qui passeront ... ceux qui rentrent ... ceux qui viennent nous voir de l'ailleurs ... cet ailleurs que nous désirons tous faire nôtre un jour ...
Au moment où nous réalisions ces fresques, des marteaux mécaniques faisaient une grande brèche dans un mur d'enceinte de la prison.

Illustrations

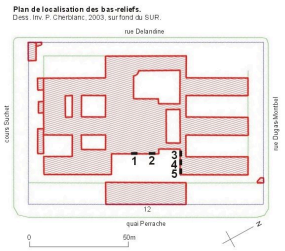

Plan de localisation
Dess. Paul Cherblanc, Autr. Origine cadastre - droit de l´Etat réservé
IVR82_20036903941NUD

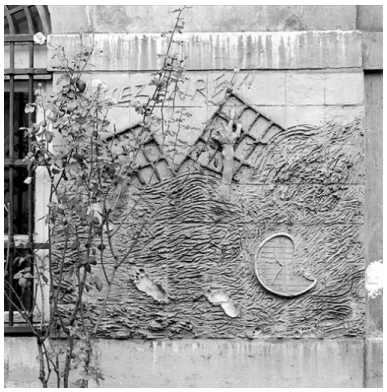

Elévation ouest de la cour d'honneur, panneau situé au sud (1)
Phot. Eric Dessert
IVR82_20016902779X

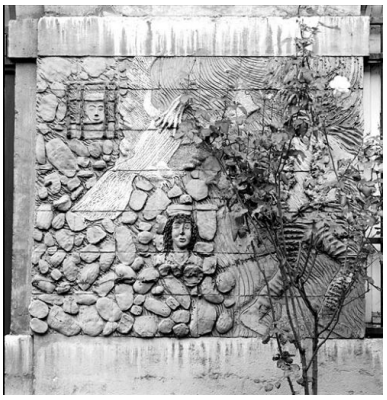

Elévation ouest de la cour d'honneur, panneau situé au nord (2)
Phot. Eric Dessert
IVR82_20016902778X

Elévation nord de la cour d'honneur, panneau situé à l'ouest (3)
Phot. Eric Dessert
IVR82_20016902782X

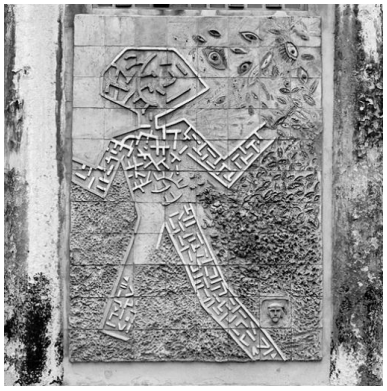

Elévation nord de la cour d'honneur, panneau central (4)
Phot. Eric Dessert
IVR82_20016902781X

Elévation nord de la cour d'honneur, panneau situé à l'est (5)
Phot. Eric Dessert
IVR82_20016902780X

Etat en 2010 : vue de situation
Phot. Véronique Belle
IVR82_20156901483NUCA

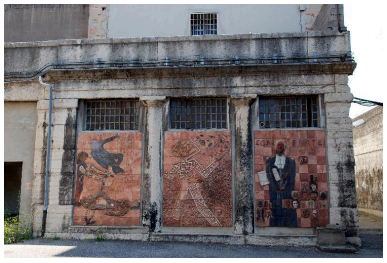

Etat en 2010 : les trois bas-reliefs de l'élévation nord de la cour d'honneur
Phot. Véronique Belle
IVR82_20156901487NUCA

Etat en 2010 : élévation ouest de la cour d'honneur, bas-relief situé au sud
Phot. Véronique Belle
IVR82_20156901521NUCA

Etat en 2010 : élévation
ouest de la cour d'honneur,
bas-relief situé au nord
Phot. Véronique Belle
IVR82_20156901522NUCA

Laissez faire, état en 2020
Phot. Michel Pérès
IVR84_20206901162NUCAQ

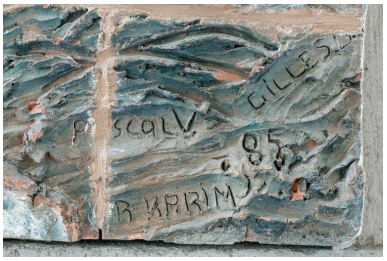

Laissez faire, détail
situé en bas à droite
Phot. Michel Pérès
IVR84_20206901166NUCA

Rêve de détenu, état en 2020
Phot. Michel Pérès
IVR84_20206901163NUCA

Rêve de détenu, détail
situé en bas à gauche
Phot. Michel Pérès
IVR84_20206901165NUCA

Qui crois-tu être, état en 2020
Phot. Michel Pérès
IVR84_20206901160NUCA

Qui crois-tu être, détail
situé en bas à gauche
Phot. Michel Pérès
IVR84_20206901168NUCA

Homme labyrinthe, état en 2020
Phot. Michel Pérès
IVR84_20206901156NUCA

Homme labyrinthe, détail
situé en bas à droite
Phot. Michel Pérès
IVR84_20206901167NUCA

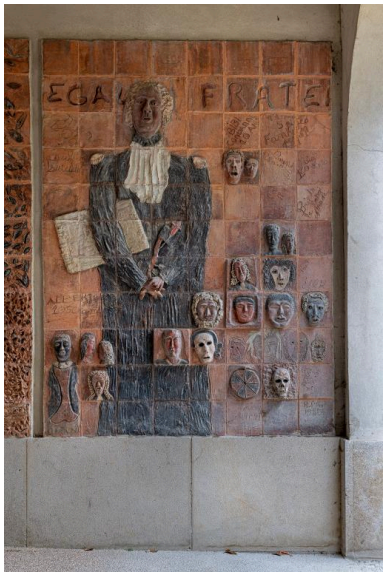

Egal. Frater. ou Le Juge, état en 2020
Phot. Michel Pérès
IVR84_20206901157NUCAQ

Egal. Frater. ou Le Juge,
détail situé en bas à droite
Phot. Michel Pérès
IVR84_20206901169NUCA

Dossiers liés

Édifice : Prison de Perrache, puis prison Saint-Joseph (IA69000243) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 2e, Confluent, 12 quai Perrache
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Présentation du mobilier du secteur du Confluent (IM69000662) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 2e, Confluent

Auteur(s) du dossier : Véronique Belle
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon

Plan de localisation des bas-reliefs.
Dess. Inv. P. Cherblanc, 2003, sur fond du SUR.

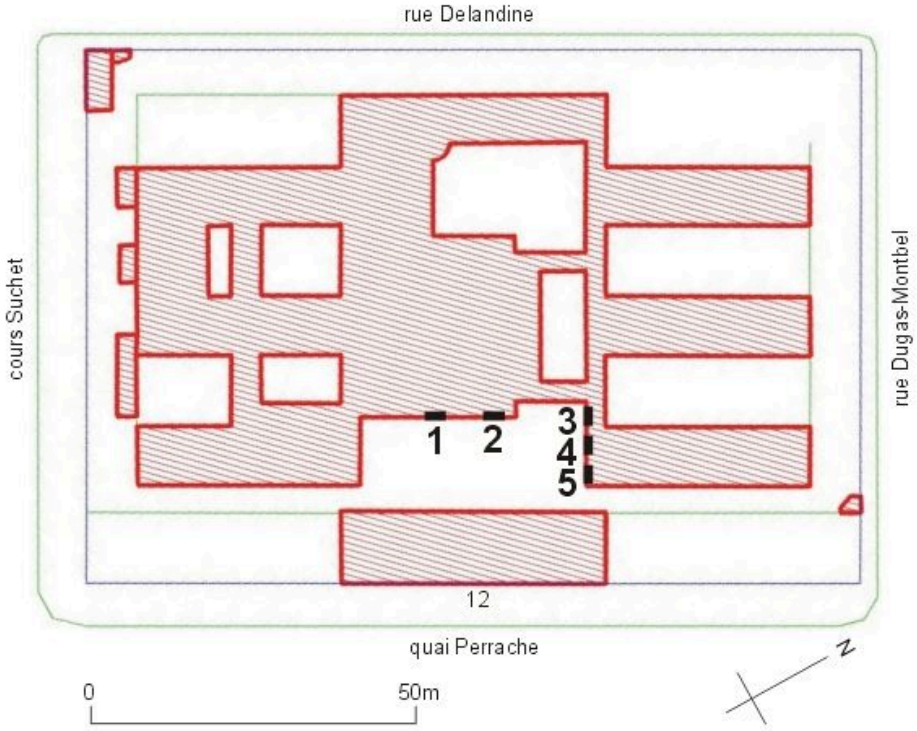

Plan de localisation

Référence du document reproduit :

- **Système urbain de référence**
  Système urbain de référence

IVR82_20036903941NUD
Auteur de l'illustration : Paul Cherblanc
Auteur du document reproduit : Origine cadastre - droit de l´Etat réservé
Technique de relevé : reprise de fond ;
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

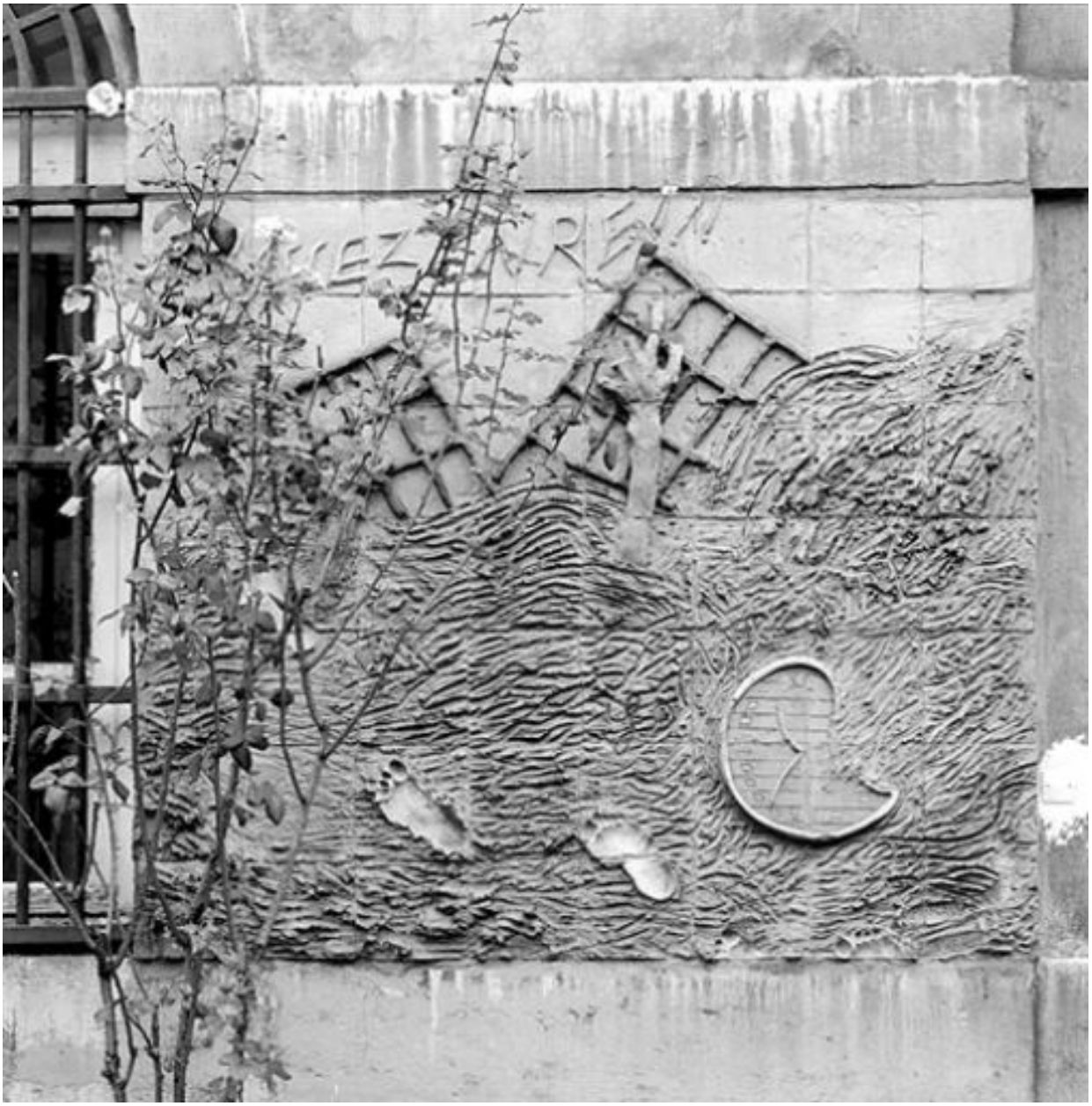

Elévation ouest de la cour d'honneur, panneau situé au sud (1)

IVR82_20016902779X
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

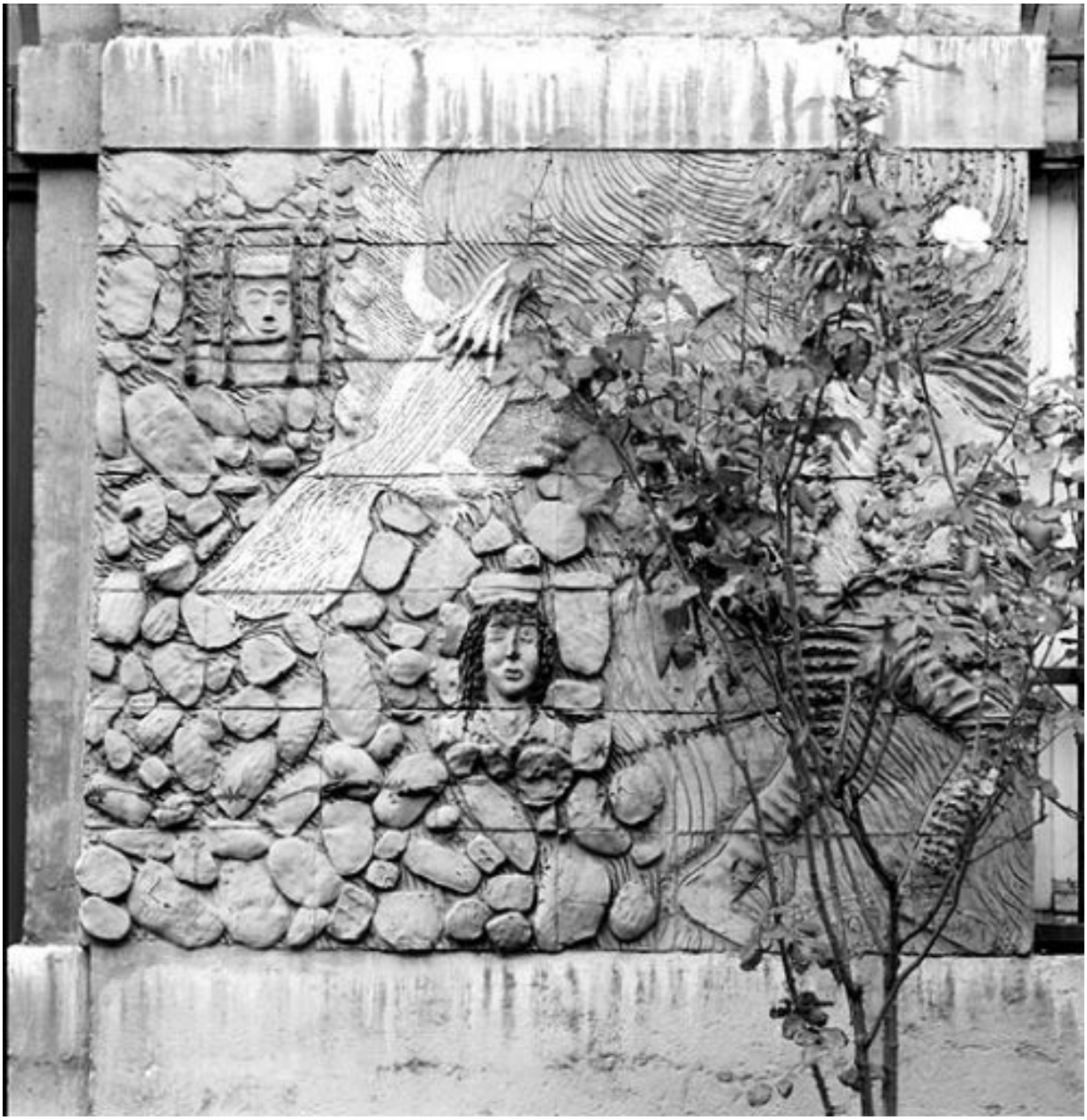

Elévation ouest de la cour d'honneur, panneau situé au nord (2)

IVR82_20016902778X
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Elévation nord de la cour d'honneur, panneau situé à l'ouest (3)

IVR82_20016902782X
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Elévation nord de la cour d'honneur, panneau central (4)

IVR82_20016902781X
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Elévation nord de la cour d'honneur, panneau situé à l'est (5)

IVR82_20016902780X
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Etat en 2010 : vue de situation

IVR82_20156901483NUCA
Auteur de l'illustration : Véronique Belle
Date de prise de vue : 2010
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Etat en 2010 : les trois bas-reliefs de l'élévation nord de la cour d'honneur

IVR82_20156901487NUCA
Auteur de l'illustration : Véronique Belle
Date de prise de vue : 2010
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Etat en 2010 : élévation ouest de la cour d'honneur, bas-relief situé au sud

IVR82_20156901521NUCA
Auteur de l'illustration : Véronique Belle
Date de prise de vue : 2010
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Etat en 2010 : élévation ouest de la cour d'honneur, bas-relief situé au nord

IVR82_20156901522NUCA
Auteur de l'illustration : Véronique Belle
Date de prise de vue : 2010
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Laissez faire, état en 2020

IVR84_20206901162NUCAQ
Auteur de l'illustration : Michel Pérès
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Laissez faire, détail situé en bas à droite

IVR84_20206901166NUCA
Auteur de l'illustration : Michel Pérès
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Rêve de détenu, état en 2020

IVR84_20206901163NUCA
Auteur de l'illustration : Michel Pérès
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Rêve de détenu, détail situé en bas à gauche

IVR84_20206901165NUCA
Auteur de l'illustration : Michel Pérès
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Qui crois-tu être, état en 2020

IVR84_20206901160NUCA
Auteur de l'illustration : Michel Pérès
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Qui crois-tu être, détail situé en bas à gauche

IVR84_20206901168NUCA
Auteur de l'illustration : Michel Pérès
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Homme labyrinthe, état en 2020

IVR84_20206901156NUCA
Auteur de l'illustration : Michel Pérès
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

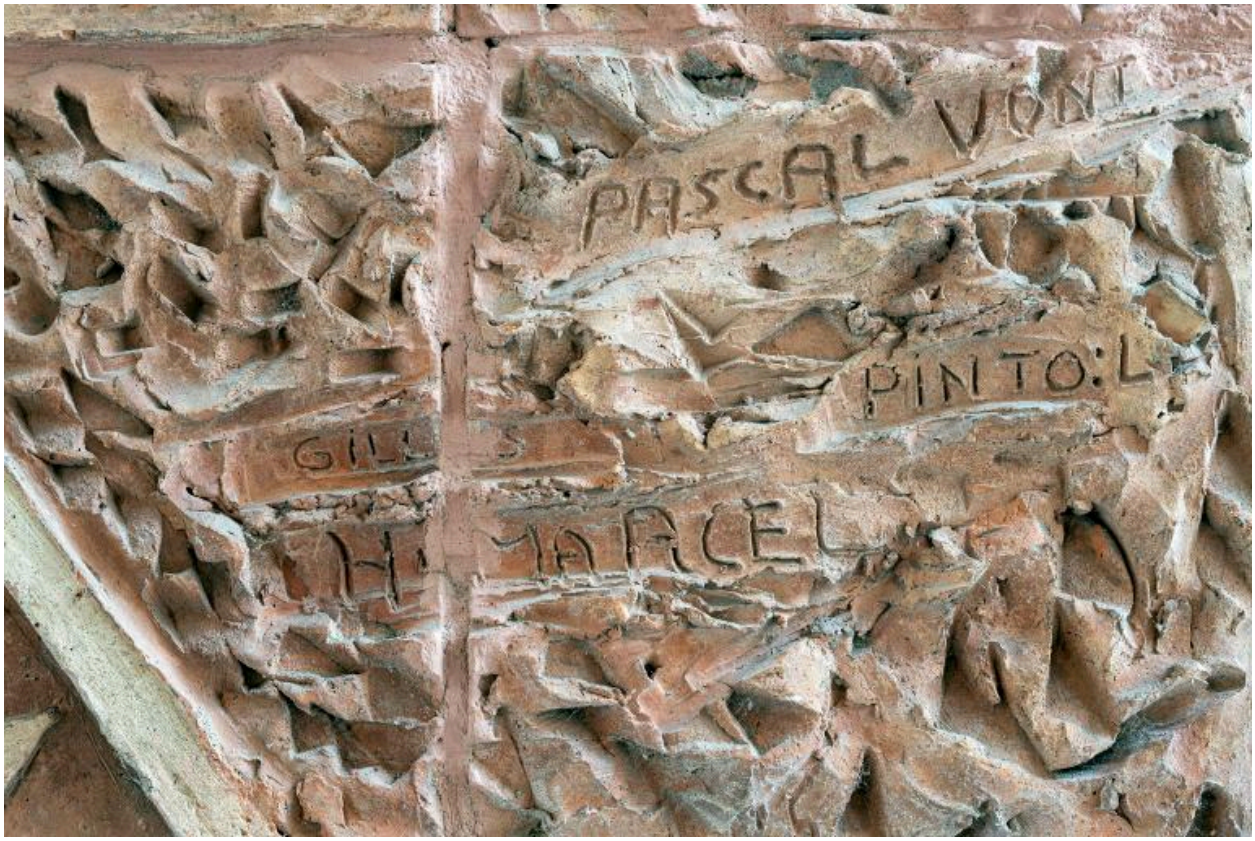

Homme labyrinthe, détail situé en bas à droite

IVR84_20206901167NUCA
Auteur de l'illustration : Michel Pérès
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

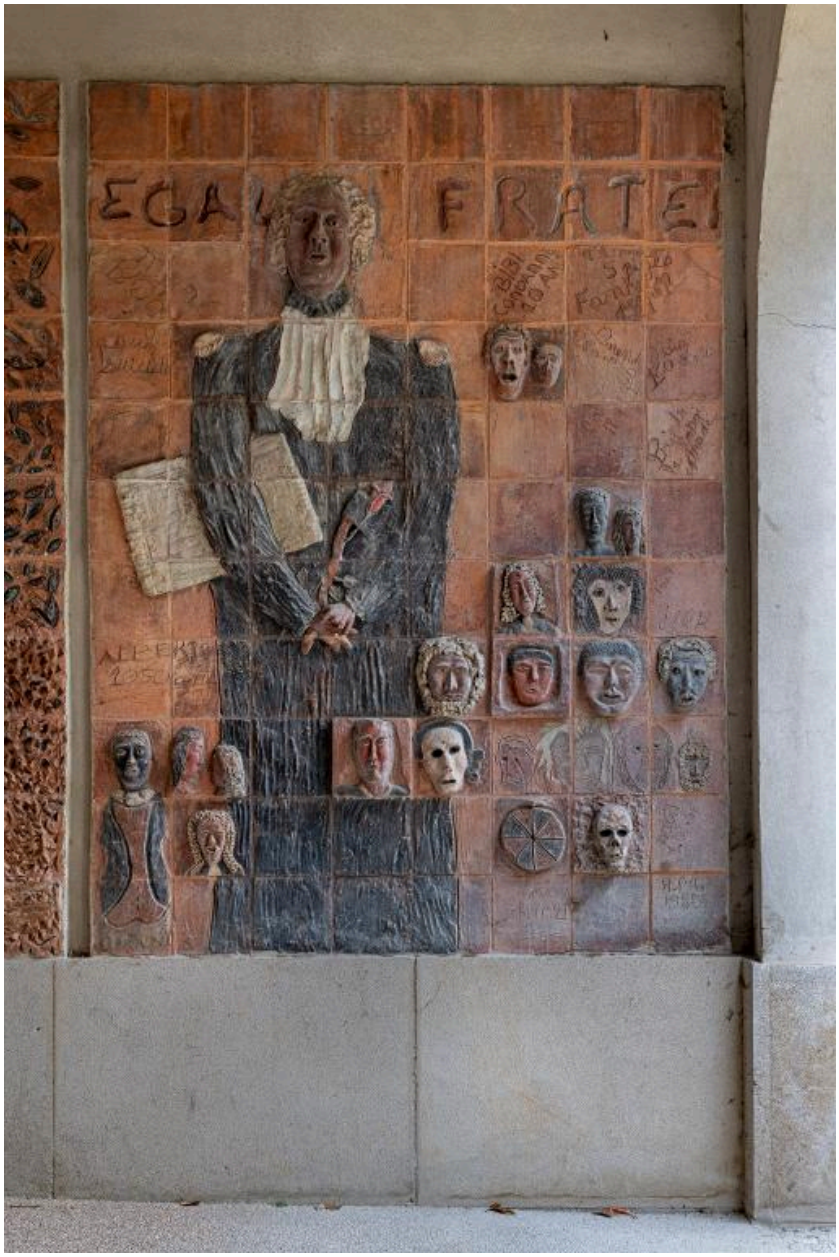

Egal. Frater. ou Le Juge, état en 2020

IVR84_20206901157NUCAQ
Auteur de l'illustration : Michel Pérès
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Egal. Frater. ou Le Juge, détail situé en bas à droite

IVR84_20206901169NUCA
Auteur de l'illustration : Michel Pérès
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation